

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 10 novembre 2009 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. MOT DES ÉLUS

À tour de rôle, les membres du conseil remercient les contribuables de leurs appuis lors des mises en candidature et du scrutin du 1^{er} novembre.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2009-11-286

Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 40 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. MOT DES ÉLUS
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ACTIVITÉ SPÉCIALE

4. ÉLECTION 2009
 - 4.1) RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION
 - 4.2) MOTION DE REMERCIEMENTS AUX ANCIENS ÉLUS

LÉGISLATION

5. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009
6. PRÉSENTATION : COMITÉ DU PRATIMOINE HISTORIQUE
7. REMISE DU FORMULAIRE : DÉCLARATION DES INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX
8. PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS
9. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL
10. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT TRAITANT DE L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS DE COMPENSATION DES SERVICES POUR POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2010
11. ADOPTION : RÈGLEMENT # 93-2009 SUR LA TARIFICATION POUR CERTAINS BIENS, SERVICES ET FRAIS EXIGÉS POUR LES FAUSSES ALARMES
12. ADOPTION : RÈGLEMENT # 94-2009 PERMETTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

AQUEDUC-ÉGOUT-ORDURES

13. EAUX USÉES :
 - 13.1) LOCATION DE BEAUCE – POMPE À GAZ : PERTE TOTALE
 - 13.2) PROLONGEMENT DE L'ENTENTE DES EAUX DE PROCÉDÉ USINE SARTIGAN
 - 13.3) ACHAT :
 - 13.3.1) PANNEAU DE CONTRÔLE – STATION DE POMPAGE ENNIS
 - 13.3.2) SONDE D'OXYGÈNE DISSOUS
14. RUISSEAU FOLEY :
 - 14.1) NETTOYAGE TRONÇON – RUE PRINCIPALE OUEST
 - 14.2) NETTOYAGE TRONÇON – RUE PRINCIPALE EST ET DÉVIATION À L'ARRIÈRE DE LA PROPRIÉTÉ SISE AU 488, RUE PRINCIPALE

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

15. ATTESTATION DES TRAVAUX TERMINÉS : SUBVENTION – ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE

16.DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE RUE BOUTIN :
SERVITUDE POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU –
HYDRO-QUÉBEC

16.1) MANDAT : ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

16.2) MANDAT : NOTAIRE

17.FABRIQUE ST-HONORÉ :

17.1) SABLAGE DU STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE

17.2) ENCART PUBLICITAIRE

FINANCES

18.RAPPORT DU MAIRE

19.DÉPÔT : INDICATEURS DE GESTION 2008

20.COMPTES DU MOIS

21.COMPTE DE TAXES 2010 : NOMBRE DE VERSEMENTS

22.DÉPÔT DE LA LISTE DES PAYEURS RETARDATAIRES
ENVERS LA MUNICIPALITÉ

23.ANNULATION DES INTÉRÊTS : PAIEMENT COMPTES DE
TAXES

24.FINANCEMENT À LONG TERME : RÈGLEMENT
D'EMPRUNT POUR LES SERVICES (AQUEDUC/ÉGOUTS)
DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE – RUES
BOUTIN/ENNIS/PELCHAT

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURES

25.ACHAT :

25.1) CAMIONS 2003 : PNEU ET ROUE

25.2) ÉQUIPEMENTS D'HIVER

LOISIRS – TOURISME – SÉCURITÉ PUBLIQUE

26.SERVICES DES INCENDIES :

26.1) FORMATION : PERMIS DE CONDUIRE CLASSE 4A

26.2) ORIZON MOBILE : RENOUELEMENT DU
CONTRAT – TÉLÉAVERTISSEUR VOCAL

26.3) ACHAT :

26.3.1) MOUSSE

26.3.2) GANTS

26.4) COMITÉ DES LOISIRS : DEMANDE DE TUYAUX USAGÉS

26.5) VENTE : CAMION INCENDIE

27. HOCKEY MINEUR LA GUADELOUPE : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2009-2010

28. COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

28.1) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : PAVAGE D'UNE SECTION DU TERRAIN DE L'ARÉNA

28.2) RESSOURCE HUMAINE EN LOISIRS INTER-MUNICIPALES

29. DEMANDE D'AUTORISATION – MAISON DES JEUNES : COLLECTE DE SOUS

30. LES DÉFIS ST-HONORE : DEMANDE DE SERVICES

31. DÉCORATION DE NOËL

PERSONNEL

32. ÉLUS :

32.1) FORMATION DES ÉLUS

32.2) ACHAT : MANUEL DE L'ÉLU MUNICIPAL

33. EMBAUCHE : EMPLOYÉ TEMPORAIRE POUR LA SAISON HIVERNALE

34. PATROUILLE

35. AFFICHAGE DE POSTE : JOURNALIER-OPÉRATEUR / POSTE PERMANENT

36. NÉGOCIATION : CONVENTION COLLECTIVE

37. VACANCES : DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINTE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

38. FERMETURE BUREAU MUNICIPAL : VACANCES DE NOËL

39. CORRESPONDANCE

40. AUTRES ITEMS :

- DEMANDE D'ENTREPOSAGE DE FUMIER : GESTION GRYN
- RÉFECTION RUE PRINCIPALE OUEST : SECTEUR ROUTE DE SHENLEY OUEST JUSQU'AU NUMÉRO CIVIQUE 289

- OFFRE : PONCEAU DE CIMENT
- REMERCIEMENTS À MONSIEUR GÉRARD DESROSIERS
- TRANSFERT DE COMPTES

41. PÉRIODE DE QUESTIONS

42. CLÔTURE DE LA SESSION

4. ÉLECTIONS 2009:

4.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

La Directrice Générale/Sec.-Très. et présidente d'élection, Madame Edith Quirion, fait lecture du Rapport d'élection pour l'élection générale du 1er novembre 2009 et fournis le sommaire des dépenses.

4.2 MOTION DE REMERCIEMENT AUX ANCIENS ÉLUS

2009-11-287

Il est résolu unanimement de voter une motion de remerciements aux élus sortants soit Messieurs Denis Champagne, Eric Lapointe et Richard Vermette pour les services rendus à la Municipalité tout au long de leur mandat.

5. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009

2009-11-288

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 1er octobre 2009 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal susmentionné rédigé par la Directrice Générale- Secrétaire-Trésorière.

6. PRÉSENTATION : COMITÉ DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Des membres du comité du patrimoine historique présentent et expliquent aux élus et à la population les objectifs de leur comité.

7. REMISE DU FORMULAIRE : DÉCLARATION DES INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très., distribue à chaque membre du conseil un formulaire de déclaration d'intérêts financiers.

8. PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

2009-11-289

Considérant qu'il s'avère souhaitable de prévoir un substitut pour

siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2010 ;

Considérant que l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale municipale prévoit que le conseil d'une municipalité locale désigne par résolution celui-ci parmi ses membres ;

En conséquence, il est proposé par Madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Luc Poulin conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale municipale à titre de substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2010.

2009-11-289

Considérant que la nouvelle équipe du conseil municipal désire se partager des responsabilités dans le but de mieux connaître certains dossiers afin d'analyser les problèmes, de les présenter au conseil, de proposer des solutions et de les faire exécuter;

En conséquence, il est proposé par Madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'assigner les responsabilités suivantes aux élus :

- Régie Intermunicipale : **Monsieur Mario Breton**
- Substitut à la Régie Intermunicipale : **Monsieur Herman Bolduc**
- Routes : **Messieurs Alain Champagne et Luc Poulin**
- Aqueduc/Égouts : **Messieurs Luc Poulin et Daniel Quirion**
- Entretien des bâtiments/Éclairage public : **Madame Johanne Gilbert Roy**
- Sécurité publique/Incendie : **Monsieur Martin Mathieu**
- Développement global, de la ruralité et de l'urbanisme : **Messieurs Mario Breton et Luc Poulin ainsi que Madame Johanne Gilbert Roy**
- Loisirs : **Messieurs Alain Champagne et Daniel Quirion**
- Équipements/Machineries : **Madame Johanne Gilbert Roy et Messieurs Alain Champagne et Martin Mathieu**

À noter que Monsieur Herman Bolduc, maire, assistera les élus dans toutes les responsabilités énumérées.

9. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

2009-11-290

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit

que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Champagne, appuyé par Monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2010**, qui se tiendront à l'Hôtel de Ville sise au 499, rue Principale, le **mardi** et qui débuteront à **19h30**:

- | | |
|--------------|---------------|
| - 12 janvier | - 6 juillet |
| - 2 février | - 10 août |
| - 2 mars | - 7 septembre |
| - 6 avril | - 5 octobre |
| - 4 mai | - 2 novembre |
| - 1 juin | - 7 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

10. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT TRAITANT DE L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS DE COMPENSATION DES SERVICES POUR POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2010

Le conseiller Monsieur Mario Breton donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 95-2009 traitant de l'imposition du taux de taxes et de tarifs de compensation de services, pour pourvoir aux dépenses de l'année 2010.

11. ADOPTION : RÈGLEMENT 93-2009 SUR LA TARIFICATION POUR CERTAINS BIENS, SERVICES ET FRAIS EXIGÉS POUR LES FAUSSES ALARMES

Ce point est remis à la prochaine séance.

12. ADOPTION : RÈGLEMENT # 94-2009 PERMETTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

2009-11-291 Il est proposé par Monsieur Martin Mathieu, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement # 94-2009 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.

13. EAUX USÉES :

13.1) LOCATION DE BEAUCE – POMPE À GAZ : PERTE TOTALE

2009-11-291 **Considérant** que lors des travaux d'entretien des étangs d'épuration, une pompe en location fut endommagée et déclarée perte totale;

Considérant que la compagnie d'assurance La Mutuelle des Municipalités du Québec fut saisie du dossier;

Considérant qu'un réviseur analyse les couvertures et informe la municipalité qu'advenant son admissibilité un déductible de mille dollars (1000) est à prévoir;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement d'un montant de trois mille soixante-dix dollars et huit sous (3 070.08) à la compagnie Location de Beauce pour la pompe déclarée perte totale advenant qu'elle ne soit pas couverte par les assurances.

13.2) PROLONGEMENT DE L'ENTENTE DES EAUX DE PROCÉDÉ USINE SARTIGAN

2009-11-293 **Considérant** qu'Usine Sartigan Inc. demande de prolonger l'entente industrielle pour le déversement des eaux de procédé dans les ouvrages d'assainissement de la municipalité jusqu'au mois de juillet 2010 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de prolonger la période de validité de ladite entente industrielle jusqu'au mois de juillet 2010.

13.3) ACHAT :

13.3.1) PANNEAU DE CONTRÔLE – STATION DE POMPAGE ENNIS

2009-11-294 **Considérant** que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Direction des infrastructures – Québec a procédé à l'inspection de nos ouvrages d'assainissement des eaux usées;

Considérant que ledit ministère recommande à la municipalité de remplacer le panneau de contrôle de la station de pompage Ennis pour permettre l'alternance des pompes;

Considérant que Monsieur Pierre Labrecque de la compagnie Danplex estime les travaux à un montant approximatif de six mille dollars (6 000);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de mandater Monsieur Pierre Labrecque de la compagnie Danplex de procéder au remplacement du panneau de contrôle de la station de pompage Ennis pour un montant approximatif de six mille dollars (6 000).

13.3.2) SONDE D'OXYGÈNE DISSOUS

2009-11-295 **Considérant** que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire – Direction des infrastructures – Québec a procédé à l'inspection des ouvrages d'assainissement des eaux usées;

Considérant que ledit ministère recommande à la municipalité de se procurer une sonde d'oxygène dissous;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Champagne, appuyé par Monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité de faire l'acquisition d'une sonde d'oxygène dissous d'un montant de mille trente-quatre dollars et dix sous (1 034.10) plus les taxes.

14. RUISSEAU FOLEY :

14.1) NETTOYAGE TRONCON - RUE PRINCIPALE OUEST

2009-11-296 **Considérant** que l'état du ruisseau Foley longeant la rue Principale Ouest fut vérifié par Monsieur Herman Bolduc, maire, accompagné par les ingénieurs de la Firme Génivar;

Considérant qu'après vérification, les interventions nécessaires se résument à l'enlèvement d'amoncellement de bois dans les buissons;

Considérant que les employés municipaux peuvent intervenir sans machinerie;

En conséquence, il est proposé par Madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par Monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité de mettre fin aux démarches pour le nettoyage du ruisseau Foley longeant la rue Principale Ouest et de demander aux employés municipaux de procéder à l'enlèvement des amoncellements de bois dans les buissons.

14.2) NETTOYAGE TRONCON – RUE PRINCIPALE EST ET DÉVIATION À L'ARRIÈRE DE LA PROPRIÉTÉ SISE AU 488, RUE PRINCIPALE

2009-11-297 **Considérant** que le propriétaire du 488, rue Principale projette d'agrandir son bâtiment d'entreprise au cours de l'année 2010 ;

Considérant que la concrétisation dudit projet implique la déviation du ruisseau Foley ;

Considérant que la firme Génivar a validé auprès du Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs la faisabilité du projet;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité

De demander à la MRC de Beauce-Sartigan de retenir les services de la Firme Génivar pour la conception des plans et devis en vue de l'obtention du certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs pour les travaux de déviation mentionnés en préambule et d'y inclure le nettoyage du tronçon longeant la rue Principale Est ;

Que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à être maître d'œuvre des travaux et à défrayer tous les frais reliés à l'exécution desdits travaux.

**15. ATTESTATION DES TRAVAUX TERMINÉS :
SUBVENTION – ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE**

2009-11-298 **Considérant** la réception d'une réponse positive à la demande d'aide financière adressée à Monsieur Robert Dutil, Député de Beauce-Sud dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire;

Considérant que pour obtenir ces argents soit quinze mille dollars (15 000) le conseil municipal doit approuver les dépenses effectuées pour l'exécution des travaux dans le Dixième rang pour un montant de cinquante-huit mille dollars (58 000 \$) et dans le rang Le Petit-Shenley d'un montant de huit mille dollars (8 000 \$) ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'approuver les dépenses susmentionnées et que les factures fassent partie intégrante de la présente résolution.

**16. DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE RUE BOUTIN :
SERVITUDE POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU –
HYDRO-QUÉBEC**

16.1) MANDAT : ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

2009-11-299 **Considérant** qu'Hydro-Québec doit acquérir une servitude afin de prolonger la ligne en aérien dans la rue Boutin;

Considérant que pour ce faire, la municipalité doit mandater un arpenteur-géomètre pour la production de la description technique de ladite servitude;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Martin Mathieu, appuyé par Monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Francis Carrier, arpenteur-géomètre, pour la production de la description technique de la servitude en faveur d'Hydro-Québec au montant de trois cents dollars (300) plus les taxes.

16.2) MANDAT : NOTAIRE

2009-11-300 **Considérant** qu'Hydro-Québec doit acquérir une servitude afin de prolonger la ligne en aérien dans la rue Boutin ;

Considérant que pour ce faire, la municipalité doit mandater un notaire pour la production de l'acte de servitude ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité de retenir les services de Me Paul Poirier, notaire, pour la production de l'acte de servitude en faveur d'Hydro-Québec en vue du prolongement de la ligne en aérien dans la rue Boutin.

17. FABRIQUE ST-HONORÉ :

17.1) SABLAGE DU STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE

2009-11-300 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité de reconduire le protocole

d'entente signé le 6 janvier 2004. Cette entente est valide jusqu'à avis contraire de l'une ou l'autre des parties.

17.2) ENCART PUBLICITAIRE

2009-11-302 **Considérant** que la municipalité désire renouveler sa rubrique publicitaire dans le feuillet paroissial de la fabrique de Saint-Honoré pour l'année 2010 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de renouveler la rubrique publicitaire dans le feuillet paroissial pour l'année 2010 au montant de cent vingt-cinq (125) dollars.

18. RAPPORT DU MAIRE

2009-11-303 Conformément à l'article 955 du Code Municipal, Monsieur Herman Bolduc fait lecture et dépose le rapport du maire traitant de la situation financière de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

Il est proposé par Madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense reliée à la distribution du rapport du maire dans tous les foyers de la municipalité tel qu'exigé par la loi.

19. DÉPÔT : INDICATEURS DE GESTION 2008

Le document traitant des indicateurs de gestion 2008 est déposé à chaque membre du conseil.

20. COMPTES DU MOIS

2009-11-304 Les comptes du mois d'octobre sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2009 au montant de 346 397.08\$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 236 387.51\$, les comptes à payer représentent 82 587.05 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 27 422.52 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2009 permettant de procéder au

paiement des comptes mentionnés à la résolution 2009-11-304.

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

21. COMPTE DE TAXES 2010 : NOMBRE DE VERSEMENTS

2009-11-305 **Considérant** que pour faire partie du regroupement d'achats des comptes de taxes, la municipalité doit commander avant le 15 novembre;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très., à commander lesdits comptes de taxes incluant six coupons pour quatre versements.

22. DÉPÔT DE LA LISTE DES PAYEURS RETARDATAIRES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

2009-11-306 **Considérant** que la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière dépose à chaque membre du conseil, pour consultation, la liste des payeurs retardataires envers la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité

QU'un dernier rappel soit adressé par courrier recommandé à chaque retardataire dont le montant dû excède dix dollars (10) ;

DE mandater la MRC Beauce-Sartigan pour procéder à la vente pour non-paiement de taxes;

D'accepter qu'une entente soit conclue entre la MRC de Beauce-Sartigan et les contribuables en défaut de paiement de taxes mettant fin aux procédures de vente dès que le compte de taxes 2008 incluant les intérêts et les frais soient acquittés;

DE mandater, Me Paul Poirier, notaire, pour la production des descriptions techniques si nécessaire.

23. ANNULATION DES INTÉRÊTS : PAIEMENT COMPTES DE TAXES

2009-11-307 **Considérant** qu'un contribuable désirait acquitter l'ensemble de ses comptes de taxes ;

Considérant que lors du calcul un compte de taxes fut oublié par le secrétariat ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'annuler les intérêts courus d'un montant approximatif de trois dollars (3) étant donné que l'erreur fut commise par un employé municipal.

24. FINANCEMENT À LONG TERME : RÈGLEMENT

**D'EMPRUNT POUR LES SERVICES (AQUEDUC/ÉGOUTS)
DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE – RUE
BOUTIN/ENNIS/PELCHAT**

2009-11-308 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité de fixer le montant du financement pour le prolongement des services dans le développement domiciliaire des rues Boutin/Ennis/Pelchat à 550 000\$.

25. ACHAT:

25.1) CAMIONS 2003 : PNEU ET ROUE

2009-11-309 Il est proposé par Madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser les employés municipaux d'acquérir quatre (4) pneus pour les camions de voirie 2003 au coût de deux cents (250) chacun plus taxes et de ne pas procéder à l'acquisition de roue.

25.2) ÉQUIPEMENTS D'HIVER

2009-11-310 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat des équipements suivants chez Les Machineries Tenco Inc. :

- 8 lames pour l'aile de côté 205.33\$/ch, taxes en sus
- 8 lames de one-way 224\$/ch, taxes en sus

26. SERVICE DES INCENDIES :

**26.1) FORMATION : PERMIS DE CONDUIRE CLASSE
4A**

2009-11-311 Il est proposé par Monsieur Martin Mathieu, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de rembourser les frais engagés par quatre (4) pompiers pour l'obtention de la classe 4 A (véhicules d'urgence - camions incendies) représentant une dépense totale d'un montant approximatif de cinq cents dollars (500).

**26.2) ORIZON MOBILE : RENOUVELLEMENT DU
CONTRAT – TÉLÉAVERTISSEUR VOCAL**

2009-11-312 **Considérant** que le contrat du temps d'antenne pour les téléavertisseurs vocal est échu ;

Considérant que la compagnie Orizon mobile offre de renouveler le contrat pour une durée de 60 mois à 7 \$ par téléavertisseur vocal, plus les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité de retenir l'offre de la compagnie Orizon mobile et de signer un contrat de 60 mois pour un montant de 7 \$ par téléavertisseur vocal, plus les taxes applicables.

26.3) ACHAT :

26.3.1) MOUSSE

2009-11-313 Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur des incendies d'acquérir cinq (5) contenants de cinq gallons de mousse à cent cinq dollars (105) l'unité, plus les taxes applicables.

26.3.2) GANTS

2009-11-314 Il est proposé par Monsieur Martin Mathieu, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur des incendies d'acquérir dix (10) paires de gants à quatre-vingt-quinze dollars (95), plus les taxes applicables.

26.4) COMITÉ DES LOISIRS : DEMANDE DE TUYAUX USAGÉS

2009-11-315 **Considérant** que le comité des Loisirs de St-Honoré de Shenley a besoin de trois longueurs de tuyaux de pompier usagés d'un diamètre d'un pouce et demi (1 1/2);

Considérant que la municipalité possède ce type de tuyaux usagés dans son inventaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de remettre, et ce, gratuitement aux responsables du Comité des Loisirs de St-Honoré de Shenley les tuyaux usagés mentionnés en préambule.

26.5) VENTE : CAMION INCENDIE

2009-11-316 **Considérant** que la municipalité désire se départir du camion incendie autopompe 1975;

Considérant que des offres furent déposées par des compagnies ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité

DE retenir l'offre déposée par le Campus Notre-Dame-de-Foy – École des Pompiers et de vendre le camion autopompe 1975 (no de série TCE665V604279) pour la somme de deux mille dollars (2 000 \$) plus taxes;

D'autoriser Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, à signer tous les documents nécessaires à la transaction.

27. HOCKEY MINEUR LA GUADELOUPE : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2009-2010

2009-11-317 **Considérant** que le Hockey mineur de La Guadeloupe demande une contribution financière pour l'année 2009-2010 ;

Considérant que quatorze (18) jeunes joueurs proviennent de notre municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'offrir gratuitement quatre (4) heures de location de glace à l'Aréna de Saint-Honoré-de-Shenley pour des séances de pratique.

28. COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-HONORE DE SHENLEY

28.1) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : PAVAGE D'UNE SECTION DU TERRAIN DE L'ARÉNA

Ce point est remis à la prochaine séance.

28.2) RESSOURCE HUMAINE EN LOISIRS INTER-MUNICIPALES

2009-11-318 **Considérant** que Madame Johanne Journeault, agent de développement rural, désire connaître l'intérêt de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour l'embauche d'une ressource humaine en loisir inter-municipale ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Champagne, appuyé par Monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'aviser Madame Journeault que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est en faveur de l'embauche d'une ressource humaine en loisir inter-municipal.

29. DEMANDE D'AUTORISATION – MAISON DES JEUNES : COLLECTE DE SOUS

2009-11-319 **Considérant** que la Maison des Jeunes de Beauce-Sartigan ouvrira prochainement un point de service dans notre municipalité ;

Considérant que les responsables désirent faire une levée de fonds dans notre municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par Monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'autoriser la Maison des Jeunes de Beauce-Sartigan à tenir une collecte de fonds, le samedi 14 ou 21 novembre 2009 de 10h00 à 13h00 en sollicitant les automobilistes à l'intersection de la rue Principale et des rues Champagne.

30. LES DÉFIS ST-HONORÉ : DEMANDE DE SERVICES

2009-11-320 **Considérant** que les administrateurs de l'organisme sans but lucratif Les Défis St-Honoré demandent à la municipalité d'utiliser ses équipements tels que le téléphone, le télécopieur, le photocopieur et le local situé au deuxième étage de l'Hôtel de ville pour y tenir des réunions, et ce, à titre gratuit;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser les

administrateurs de l'organisme Les Défis St-Honoré d'utiliser les équipements susmentionnés ainsi que ledit local, et ce, gratuitement pour une durée de deux ans. De remettre à Madame Francine Talbot, les clés donnant accès audit local. Toutefois, Madame Francine Talbot, n'est plus autorisée à effectuer des tâches reliées audit organisme sur ses heures de travail à titre de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

31. DÉCORATION DE NOËL

2009-11-321 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'acquérir une couronne de Noël de quatre pieds de diamètre afin de décorer la façade de l'Hôtel de Ville pour la période des Fêtes au coût approximatif de soixante dollars (60).

32. ÉLUS :

32.1) FORMATION DES ÉLUS

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Trés., s'informerait auprès du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire et de la firme d'avocat Tremblay Bois Mignault Lemay relativement à la dispense d'une formation pour les nouveaux élus.

32.2) ACHAT : MANUEL DE L'ÉLU MUNICIPAL

2009-11-322 Il est proposé par Monsieur Alain Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'acquérir une copie du volume ayant pour titre *Manuel de l'élu municipal* au montant de soixante-dix-neuf dollars (79), taxes en sus.

33. EMBAUCHE : EMPLOYÉ TEMPORAIRE POUR LA SAISON HIVERNALE

2009-11-323 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité

De retenir les services pour :

- L'entretien des routes durant la période hivernale 2009-2010 lorsque nécessaire de :

Messieurs Yvon Grondin, Michel Bégin, Jean-Guy Quirion, Marc-André Drouin, Steeve Drouin et Frédéric Rousseau

- La recherche de bris d'aqueduc :

Monsieur André Buteau

- Tout autre tâche :

Monsieur Patrick Thibaut à titre de journalier.

34. PATROUILLE

2009-11-324 **Considérant** que Monsieur Marcel Plante accepte d'effectuer la patrouille des routes pour un montant forfaitaire de quatre-vingt-quinze dollars (95) par semaine incluant l'utilisation de son véhicule (assurances incluses);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Marcel Plante pour assurer la patrouille des routes à déneiger lors de la saison 2009-2010 pour un montant forfaitaire de 95 \$ par semaine incluant l'utilisation de son véhicule (assurances incluses).

35. AFFICHAGE DE POSTE : JOURNALIER-OPÉRATEUR / POSTE PERMANENT

2009-11-325 **Considérant** qu'un poste permanent comme journalier-opérateur est vacant ;

En conséquence, il est proposé par Madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par Monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'ouvrir le poste permanent comme journalier-opérateur. Ladite offre d'emploi sera affichée sur le babillard des employés et sera distribuée par la poste à toute la population. Les candidats auront jusqu'au mercredi 25 novembre 2009 pour déposer leur curriculum vitae.

36. NÉGOCIATION : CONVENTION COLLECTIVE

2009-11-326 **Considérant** que le dépôt de la convention collective a eu lieu, tel que prévu, le 2 octobre dernier ;

Considérant la nécessité de former un comité de négociation ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de constituer le comité de négociations des personnes suivantes : Messieurs Herman Bolduc, maire, Mario Breton, conseiller au siège numéro 4 et Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière.

37. VACANCES : DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

2009-11-327 **Considérant** que Madame Francine Talbot, Directrice Générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe désire prendre sa quatrième semaine de vacances dans la semaine débutant le 15 novembre 2009 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Champagne, appuyé par Madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Talbot à prendre sa quatrième semaine de vacances dans la semaine du 15 novembre 2009.

38. FERMETURE BUREAU MUNICIPAL : VACANCES DE NOËL

2009-11-328 Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes soit du 23 décembre 2009 au 3 janvier 2010 inclusivement.

39. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois d'octobre 2009. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

40. AUTRES ITEMS

- **DEMANDE D'ENTREPOSAGE DE FUMIER : GESTION GRYN**

Les administrateurs de l'entreprise Gestion GRYN demandent l'autorisation à la municipalité pour entreposer du fumier de poulet sur leurs lots situés à proximité de la prise d'eau municipale. Deux sites furent proposés. Après vérification auprès de Monsieur Dominic Proulx de la Firme Arrakis, les deux sites seraient autorisés en vertu des lois et règlements en vigueur actuellement.

- **RÉFECTION RUE PRINCIPALE OUEST : SECTEUR ROUTE DE SHENLEY OUEST JUSQU'AU NUMÉRO CIVIQUE 289**

2009-11-329 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'inclure dans le projet de réfection de la rue Principale Ouest le tronçon entre l'adresse 301 rue Principale et le 289 route de Shenley Ouest.

- **OFFRE : PONCEAU DE CIMENT**

2009-11-330 Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Richard Lafrenière et de lui vendre sept (7) tuyaux de béton de trente (30) pouces de diamètre par trois (3) pieds de long à vingt-cinq (25) dollars l'unité, taxes en sus.

- **REMERCIEMENTS À MONSIEUR GÉRARD DESROSIERS**

2009-11-331 Il est résolu unanimement de voter une motion de remerciements à Monsieur Gérard Desrosiers de la firme d'ingénieur Ozogram pour son expertise concernant le problème d'eau rouille dans notre réseau de distribution d'eau potable. Cette aide fut très appréciée et le conseil municipal en est très reconnaissant.

- **TRANSFERT DE COMPTES**

2009-11-332 Il est proposé par Madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'autoriser les transferts de comptes suivants :

Budget

Compte 03 300 10 000 vers le compte 02 510 00971 d'un montant de 69 000\$

Dépenses

Compte 02 220 00 965 vers le compte 44 199 02 d'un montant de 1 980\$

Ccompte 03 00 02 640 vers le compte 44 199 02 d'un montant de 11 012.09 \$.

41.PÉRIODE DE QUESTIONS

Un contribuable présent fait des commentaires aux membres du conseil.

42.CLÔTURE DE LA SESSION

2009-11-333 Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente séance. Il est 21h23.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.